

ARMEMENT SELON L'OFRI, LES ESSAIS DU SAHARA ONT ENTRAÎNÉ DES RETOMBÉES EN MÉTROPOLE

Un ancien commando du plateau d'Albion demande des comptes à l'armée

BORDEAUX

CORRESPONDANTE

Depuis sept ans, Leny Paris, un ancien appelé du contingent qui a travaillé sur le plateau d'Albion, se bat contre la maladie : il est persuadé que sa nécrose osseuse sévère est due à une irradiation dans cette région où il faisait partie des commandos de l'armée de l'air.

Entre septembre 1990 et juillet 1991, le jeune homme – à peine 20 ans – est engagé dans l'équipe de protection et d'intervention (EPI) de l'armée de l'air sur ce site de lancement de missiles nucléaires sol-sol balistiques de la force de dissuasion nucléaire française. Le site très surveillé s'étend sur 800 km², entre la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, et fermera en 1996 à la demande de Jacques Chirac.

M. Paris était chargé de surveiller certaines des dix-huit zones de lancement (ZL) de missiles : « On allait trois à quatre fois, voire dix fois par semaine sur ces zones. Lors des convois, on pouvait rester des heures à un mètre des ogives nucléaires qui allaient être chargées dans les ZL, explique-t-il. On avait des tenues de protection nucléaire mais pas de dosimètre personnel, et des masques à gaz qu'on ne mettait pas car il faisait trop chaud

et personne n'insistait pour qu'on les porte. »

Les premiers soucis de santé apparaissent en 1992 – une kératite et des orgelets aux yeux – « moi qui n'avais jamais été malade et ne m'étais rien cassé jusque-là ». En 2000, il se fracture la main droite, puis la cheville droite en marchant. Après plusieurs examens, le diagnostic tombe : Lény Paris est atteint d'une déminéralisation et d'une nécrose osseuses du squelette. A 28 ans, c'est un cas très rare. « J'ai un squelette d'un papy de 80 ans », souffle l'ex-marathonien. Des examens génétiques sur sa famille attestent que ce n'est pas héréditaire. « Les médecins m'ont déjà dit que c'était dû à l'irradiation sur le plateau d'Albion », assure l'ancien sous-officier. Mais aucun ne l'a écrit. En 2005, Le tribunal administratif de Marseille a même débouté l'actuel RMiste de sa demande d'expertise et de pension militaire d'invalidité.

Récemment, le médiateur de la République a remis à Leny Paris des documents qu'il demandait depuis des années au ministère de la défense : les bilans dosimétriques du personnel du site de 1990 et 1991 et un rapport de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (Ofri) de 1999 qui a effectué des mesures en différents points du plateau pour y déceler

d'éventuelles traces de radiation : « Les mesures radiométriques n'entraînent aucune remarque particulière », peut-on y lire. A ceci près que l'on retrouve « un léger marquage [traces] au césium 137 et plutonium 239 dans les sols et végétaux ». Toujours selon le rapport, ces traces « dont le niveau est normal pour la région » ont deux origines : le nuage de Tchernobyl pour le césium et les essais nucléaires atomiques en Algérie dans les années 1960 pour le plutonium. C'est la première fois qu'un document officiel affirme que les essais atomiques du Sahara ont entraîné des retombées de plutonium 239 sur le territoire.

Une députée (PS) des Pyrénées-Atlantiques où le trentenaire habite, Martine Lignières-Cassous, soutient l'ex-sous-officier dans sa volonté de faire reconnaître sa situation. Elle a envoyé plusieurs courriers à Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Sans réponse. Avigolfe, l'association de défense des militaires malades de la première guerre du Golfe et des Balkans, appuie également sa cause. Dans un communiqué, l'association demande aussi à la ministre des armées « toute la lumière » sur les conséquences des essais algériens en France. ■

CLAUDIA COURTOIS